



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

SOUS-DIRECTION
GESTION DES PROCEDURES
DE CONTROLE

AFFAIRE SUIVIE PAR
JEAN-CHRISTOPHE DAMAISIN D'ARES

Direction générale de l'armement

Paris, le 25 janvier 2021

N° 01D21003805/ARM/DGA/DI/SPEM/SGDPC/BRSI

N O T E

pour

destinataires *in fine*

Objet : Classement national et à l'exportation des transpondeurs nautiques de type « AIS » (« *Automatic Identification System* »)

Les transpondeurs nautiques qui présentent une capacité de cryptage supérieure à 256 Bits relèvent de la catégorie ML11.a) (note e.) de l'arrêté du 27 juin 2012 modifié fixant la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une procédure spéciale d'exportation. Ils sont donc soumis à l'obligation de licence d'exportation (hors UE) ou de transfert (intra UE) au titre dudit arrêté.

Par ailleurs, ces matériels sont classés en catégorie A2§13° au titre de l'article R311-2 du code de la sécurité intérieure. Ils sont donc soumis à autorisation de fabrication, de commerce ou d'intermédiation (AFCI) et à autorisation d'importation de matériel de guerre (AIMG).

Les transpondeurs nautiques présentant une fonction « Leurrage¹ » relèvent de la catégorie ML11. a) (note d.) de l'arrêté du 27 juin 2012 modifié fixant la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à une procédure spéciale d'exportation. Ils sont donc soumis à l'obligation de licence d'exportation (hors UE) ou de transfert (intra UE) au titre dudit arrêté.

De plus, ces matériels sont classés en catégorie A2§12° au titre de l'article R311-2 du code de la sécurité intérieure. Ils sont donc soumis à autorisation de fabrication, de commerce ou d'intermédiation (AFCI) et à autorisation d'importation de matériel de guerre (AIMG).

L'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement
Jacques DEFENDINI
Sous-directeur gestion des procédures de contrôle

¹ Système de contre-mesure électronique pour tromper des missiles autoguidés.

Destinataire :

- GICAN
60, Rue de Monceau
75008 Paris

Copie :

- DGDDI/ Bureau des restrictions et sécurisation des échanges
2 rue des 2 communes 93558 Montreuil cedex

Diffusion intérieure :

DGA/DI/SPEM/SDGPC